

Recommandations après l'opération

Madame, Monsieur,

Vous avez été opéré(e) et venez de quitter le centre chirurgical, ces **conseils** vous seront utiles. En plus de cette fiche d'information, il vous a été remis une **ordonnance** de soins post-opératoires et un **rendez-vous** de consultation post-opératoire au cabinet.

L'anesthésie locale se dissipant peu à peu, une sensation de gêne (comme un grain de sable) voire une douleur modérée, est possible. Si nécessaire, vous pouvez prendre un antalgique de type paracétamol. Une production de larme abondante est fréquente : n'essuyez pas directement l'oeil, mais les larmes coulant sur la joue avec un mouchoir en papier propre. N'appuyez pas sur l'oeil opéré.

Ne vous inquiétez pas :

- Si votre œil opéré pleure et que le pansement est mouillé
- Si votre œil voit trouble ou coloré
- Si vous ressentez une impression de grains de sable
- Si votre œil est plus ou moins rouge
- Si l'oeil non opéré pique le jour et le lendemain de l'intervention
- Si vous avez l'impression, après l'intervention, d'une baisse visuelle de l'oeil non opéré

Ce que vous devez faire :

- Vous présenter aux différents rendez-vous de consultations post-opératoires
- Lavez vous les mains souvent et surtout avant de mettre vos collyres dans l'oeil opéré
- Si vous ressentez une gêne, une brûlure, des grains de sable, un larmolement, vous pouvez instiller des larmes artificielles (Dulcilarmes) , dès le jour de l'intervention.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Conduire pour votre retour à domicile
- Frotter votre œil et toucher la paupière supérieure
- Eviter pendant 1 mois environ la pratique d'activités exposant à un risque de contusion oculaire (certains travaux agricoles ,jardinage, les sports brutaux ou à grande vitesse) et les efforts physiques violents.

Ce que vous pouvez faire :

- Reprendre une activité normale dans la vie quotidienne. Votre chirurgien vous précisera les conditions de votre reprise d'activités physique ou sportive
- Sortir de chez vous, vous déplacer, lire , coudre, regarder la télévision
- Vous laver les cheveux en évitant de mettre du shampoing dans l'oeil opéré
- Vous pouvez pencher la tête ou vous baisser
- Votre ophtalmologiste pourra vous prescrire la correction optique définitive , en général 3 à 4 semaines après la chirurgie. Jusqu'à cette date, ne vous inquiétez donc pas si votre vision n'est pas tout à fait satisfaisante, notamment pour la lecture.

Vous devez contacter en urgence votre chirurgien en cas de symptômes pouvant faire évoquer une complication telle que :

- Baisse de vision par rapport au lendemain de l'intervention
- Douleurs oculaires fortes et constantes
- Apparition ou augmentation d'une rougeur du globe oculaire
- Survenue d'un gonflement de la paupière et/ou d'un œil collé

Vous pouvez contacter votre chirurgien en appelant au 02 96 85 19 19 durant les heures de consultation ou au 02 96 85 85 85 en dehors des ces heures.